

# Fonds européens à la baisse : l'Est trinque, la Belgique s'en sort

- La Commission a détaillé ce mardi ses propositions pour la politique de cohésion après 2021.
- Les Etats d'Europe centrale et orientale verraient leurs fonds structurels diminuer, contrairement aux pays du Sud.
- Le lien entre le Fonds social européen et les recommandations économiques se renforce.

Qui obtiendra plus ou moins d'argent de la politique de cohésion européenne après 2020 ? Les spéculations allaient bon train depuis que la Commission avait proposé le 2 mai dernier une diminution de 7 % des fonds structurels – ou plutôt de 10 % en termes réels. Ce mardi, l'exécutif européen a mis fin au suspense en détaillant ce volet crucial de sa proposition pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027. *“Après un débat qui a duré des mois, j'ai la fierté de vous présenter [...] une politique de cohésion forte pour toutes les régions”*, s'est félicitée la commissaire Corina Cretu, en charge de la Politique régionale. Un avis qui ne devrait pas être partagé par l'ensemble des Etats membres, notamment ceux d'Europe centrale et orientale, les plus impactés par cette nouvelle proposition – or celle-ci nécessite, rappelons-le, le soutien unanime de l'ensemble des Vingt-sept.

La Belgique, elle, peut souffler. Le pays devrait recevoir une enveloppe de 2,44 milliards d'euros de fonds européens (2,75 milliards en tenant compte de l'inflation), soit l'équivalent de ce dont elle bénéficie sous l'actuel CFP 2014-2020. Les premières hypothèses n'auraient rien de bon pour Bruxelles. En effet, d'après les documents préparatoires de la Commission, les fonds devaient désormais être divisés uniquement entre les régions les plus développées et celles qui le sont le moins. Cela sous-entendait donc une suppression de la catégorie des régions en transition, dont faisait partie la Wallonie, qui aurait pu ainsi perdre 1,3 milliard de fonds européens. Il n'en sera rien, la Commission ayant décidé de garder ces trois catégories. *“C'était précisément la demande de la Wallonie”*, s'est réjoui le ministre-Président de la Région Willy Borsus.

## La Hongrie et la Pologne recevraient moins de fonds

Mais tous les Etats membres n'ont pas le “privilège” de se voir proposer une enveloppe intacte après 2021. La Hongrie, la République tchèque, l'Estonie et la Lituanie verraient chacune leurs fonds diminuer de 24 %. La Pologne encaisserait une perte de 23 %, soit environ 19,5 milliards d'euros. Dans la région, seules la Roumanie et la Bulgarie pourraient se targuer de recevoir 8 % de fonds supplémentaires. Résultat : se basant sur les prix de 2013, les pays baltes et le groupe de Visegrad (Hongrie, République tchèque, Pologne, Slovaquie) seraient privés au total de 37,5 milliards d'euros.

Sans doute consciente qu'elle plaide en vain pour que les calculs soient faits uniquement selon les régions – principales cibles de cette politique – plutôt que par Etats, la Commission tente de rappeler que ces réductions sont un signe de réussite économique. *“Plus on se*

*développe, moins on a de fonds européens, c'est logique”*, a expliqué M<sup>me</sup> Cretu.

Reste que les pays d'Europe centrale et orientale risquent de rester sourds à ces arguments – le ministre polonais du Développement Jerzy Kwiecinski a déjà mis en garde que ce genre de coupes serait *“inacceptable”*.

## De nouveaux critères d'allocation

La pilule est d'autant plus difficile à avaler que cela résulte aussi de l'introduction de nouveaux critères pour calculer la part du gâteau de chaque Etat membre. En effet, comme annoncé, la Commission propose une version “remaniée” de la traditionnelle formule de Berlin, qui veut que les fonds soient alloués sur base du PIB par habitant. L'exécutif européen dit vouloir *“prendre en considération la manière dont les disparités ont évolué”* ces dernières années et *“garantir un traitement équitable pour tous”*. Entendez: si le PIB par habitant reste prépondérant dans les calculs, seraient désormais pris en compte également le chômage des jeunes, le niveau d'éducation, le changement climatique et, *last but not least*, l'accueil des migrants.

C'est surtout sur ce dernier point que le bât blesse. Certains y voient une stratégie dissimulée pour punir ces Etats membres qui donnent du fil à retordre à l'UE, comme la Hongrie et la Pologne, et réorienter les fonds vers le sud du continent. Mais, se défendant de poursuivre un quelconque agenda caché, la Commission soutient que la prise en compte des conséquences de la migration est une question de bon sens. *“Il y a des régions dont les populations ont doublé”* avec l'arrivée des migrants, a indiqué M<sup>me</sup> Cretu.

De plus, le critère migratoire est loin d'être l'explication principale de l'augmentation des fonds alloués aux pays du Sud, touchés par des crises financières qui ont précarisé certaines de leurs régions les plus vulnérables. L'Italie, qui devrait toucher 6,4 % de plus en fonds européens, accuse un retard économique de 1,5 % en 2018 – tandis que l'économie polonaise devrait progresser de 4 % cette année. Ainsi la Grèce et l'Espagne seraient-elles également dotées de plus de fonds européens, bénéficiant respectivement d'une augmentation de 8 % et de 5 %.

*“Personne ne doit se sentir lésé”*, a insisté le commissaire à l'Investissement, Jyrki Katainen. Du moins en théorie. En pratique, certains Etats membres accepteraient difficilement de voir leur enveloppe européenne diminuer, de quoi confirmer que la politique de cohésion sera l'une des (nombreuses) pierres d'achoppement des négociations du futur budget de l'UE.

Maria Udrescu

## 37,5 milliards

de fonds européens en moins proposés pour les pays baltes et ceux de Visegrad.

# La Commission veut “discipliner” le Fonds social européen

**N**e dites plus “Fonds social européen” (FSE), mais “Fonds social européen plus”. Le FSE, l’un des plus anciens instruments financiers européens va connaître un lifting. La Commission européenne a présenté, le 2 mai, sa proposition globale pour le cadre financier pluriannuel 2021-2027. Elle va dévoiler, cette semaine, ces propositions secteur par secteur. Celle relative à la réforme du FSE s’inscrira, mercredi, dans le cadre “Cohésion et valeurs”, et non dans celui “Développement régional et cohésion”, présenté ce mardi.

Lancé en 1960, le Fonds social européen est consacré au soutien à l’emploi dans les Etats membres, en cofinçant des milliers de programmes locaux, régionaux et nationaux. Les 2,17 milliards d’euros jusqu’ici investis en Belgique pour la période 2014-2020 ont servi à soutenir des programmes sélectionnés et cofinancés par les entités fédérées – de renforcement des compétences professionnelles des travailleurs, des jeunes et des personnes en décrochage, ainsi que des projets d’insertion sociale.

Dans un souci de simplification et de développement de synergies, la Commission propose de fondre le FSE, la Garantie pour l’emploi des jeunes, le Fonds européen pour les plus démunis, le Programme européen pour l’emploi et l’innovation sociale, ainsi que le Programme santé de l’UE au sein d’un “Fonds social européen plus”. Il serait doté de 101,2 milliards d’euros contre 121,11 milliards pour la période 2014-2020. En revanche, le “poids” du FSE+ dans le volume total des fonds dédiés à la cohésion économique, sociale et territoriale passera de 23 à 27 %, précise le document de la Commission dont “La Libre” a pris connaissance.

## Valoriser la convergence économique et sociale

L’objectif premier du FSE+ est toujours la convergence économique et sociale, mais la Commission veut également en faire un outil permettant l’application concrète du Socle européen des droits sociaux, adopté en novembre 2017 à Göteborg par les chefs d’Etat et de gouvernement de l’Union. Elle entend que les projets soutenus par le FSE+ s’ins-

crivent dans le cadre des lignes directrices pour l’emploi du Semestre européen – le cycle de coordination des politiques économiques et budgétaires au niveau de l’Union. Concrètement, cela signifie que les recommandations spécifiques par pays de la Commission seront le point de départ de la programmation du FSE+. Les Etats membres devront veiller à allouer suffisamment de moyens aux projets en ligne avec les recommandations spécifiques qui leur sont faites. Un principe qui inquiète ceux qui estiment qu’il aura pour effet de “centraliser” au niveau national la programmation des projets estampillés FSE+. “Nous laissons toute sa place au niveau régional. C’est au niveau des Etats membres que s’organise la gestion des projets.”, défend une source de la Commission.

## Le lien avec le respect des recommandations économiques de la Commission fait grincer des dents.

Le lien établi entre le FSE et le Semestre européen n’en fait pas moins grincer des dents. “Nous avons un problème avec l’approche qui consiste à prendre les Régions et les collectivités territoriales en otages pour sanctionner des infractions au Semestre européen dont la responsabilité incombe aux gouvernements nationaux”, a averti, dans une interview récemment accordée à “La Libre” le président du Comité européen des Régions, le Belge Karl-Heinz Lambertz. “Que se passera-t-il si un Etat membre n’applique pas les recommandations spécifiques ? Les montants du FSE seront gelés ? Comment établir des budgets pluriannuels avec cette incertitude ?”, interroge une autre source européenne.

La source communautaire désamorce les critiques : “Dans le domaine social, on n’a jamais introduit de sanctions. Cela équivaudrait à punir les gens que l’on veut aider. Il faudra en effet négocier les programmes opérationnels avec les Etats membres, mais avec beaucoup de flexibilité.”

Le second interlocuteur n’en démord pas cependant : “Lier le FSE au Semestre européen équivaut à réorienter ses priorités vers les réformes structurelles et à le sortir, de facto, de la politique de cohésion. Or les réformes structurelles ne sont qu’un instrument, alors que la convergence régionale est une priorité fondamentale de l’Union européenne.”

Olivier le Bussy